COMPOSITION

Le développement d’un territoire ultramarin : entre Union Européenne (UE) et aire régionale (Étude de cas).

L’étude du cas de la Martinique.

À l’aide de l’étude de cas vue en cours vous présenterez un territoire ultramarin de l’Union Européenne en montrant les dynamiques de développement et les enjeux de l’intégration régionale.

L’Union Européenne (UE) lors de l’élaboration du Traité sur le Fonctionnement de l’Union Européenne (TFUE) reconnaît l’existence de 8 Régions Ultra Périphériques (RUP, Açores, Canaries, Guadeloupe, Guyane, Madère, Martinique, La Réunion et Saint-Martin). L’Union reconnaît à ces RUP des spécificités (Discontinuité, insularité, distance, dépendance économique, contraintes géographiques comme de forts aléas) qui ont une incidence sur la capacité de ces territoires à se développer et qui nécessitent donc la mise en œuvre d’une politique d’aide exceptionnelle et ciblée. La Martinique, qui fait partie des Départements et Régions d’Outre-mer (DROM, France) fait partie de ces 8 RUP de l’Union Européenne. Ce statut particulier lui permet-il d’assurer un développement durable ?

Nous verrons dans un premier temps quelles sont les caractéristiques d’une RUP de l’Union à travers l’analyse de la Martinique. Puis dans un deuxième moment nous verrons quelles sont les politiques mises en œuvre pour assurer le développement, éventuellement dans une stratégie, à moyen terme, d’intégration régionale.

\* \* \*

La Martinique, française depuis le XVIIe siècle soit 1 siècle et demi avant Nice ou la Savoie par exemple, présente toutes les caractéristiques d’une Région Ultra Périphérique (RUP) de l’Union Européenne (UE). Située dans la région des Caraïbes la Martinique est une des nombreuses îles des « Petites Antilles », archipel fermant la Mer des Caraïbes au Sud et à l’Est des « grandes Antilles » (Cuba, Jamaïque, Saint-Domingue). La Martinique est distante de près 7,000 km de la France métropolitaine, il faut 7 heures de vol pour rallier Paris CDG et Fort de France. L’Océan Atlantique sépare donc la Métropole de sa DROM. La discontinuité est patente même si des vols directs existent (Depuis 2011 et à l’initiative du gouvernement français 13,000 sièges sont proposés vers la Martinique par Air France-KLM). La superficie réduite de l’île (Moins de 1,200 km² soit 0,18% de territoire français) place la Martinique dans la situation de « surinsularité » qui caractérise un isolement économique et social important et marque la fragilité des économies et des sociétés vivant sur des territoires très étroits. Les densités humaines par exemple sont fortes : 350 habitants / km² (Contre 113 en France) et cela devient un des enjeux de l’aménagement du territoire martiniquais, caractérisé par un déséquilibre entre la « Côte sous le vent » (À l’Ouest et protégée des Alizés tropicaux) et la « Côte au vent » (À l’Est). Les aléas géophysiques sont importants : risque volcanique (L’éruption de la Montagne Pelée en 1902 détruit le chef lieu départemental de Saint-Pierre), les ouragans tropicaux frappent l’île à chaque saison cyclonique, les pluies tropicales causent des glissements de terrains dramatiques dans les régions densément peuplées. Insularité, discontinuité et distance, forts aléas géographiques caractérisent donc la Martinique comme toutes les RUP de l’Union. Le niveau de vie de la population est moins bon qu’en France métropolitaine : le Produit Intérieur Brut par habitant (En €, par an et en Standard de Pouvoir d’Achat, SPA) est de 17,000€ contre 27,000 en France en moyenne (24,000 en Europe). Le taux de chômage est fort (22% contre 11% en France et 8% en Europe de l’Ouest) et touche une population jeune (30% des Martiniquais ont entre 15 et 25 ans). Comme dans de nombreuses DROM françaises le chef lieu régional (Ici l’agglomération de Fort-de-France qui rassemble les communes de Fort-de-France, du Lamentin et de Saint-Joseph) concentre la population (180,000 habitants sur les 400,000 soit 45%) et 66% des activités économiques. On peut parler de macrocéphalie : le centre de l’île est surpeuplé tandis que le Nord est très marginalisé. Le secteur tertiaire emploie l’essentiel de la population qui n’est pas au chômage : 80% des actifs sont employés dans les services (Public et tourisme principalement). Les filières exportatrices sont agricoles (Production agricole estimée à 190 millions d’€ par an) et liées aux Industries Agroalimentaires (IAA). La production de fruits et de légumes (Dont les bananes) représente 75 millions d’€ (40%) tandis que la canne en représente 16 millions (8,5%). La moitié de la production agricole est donc destinée à l’exportation sur des marchés volatiles (La valeur marchande des produits fluctue d’année en année), très concurrentiels (Il y a, dans les pays émergents, de nombreux concurrents moins disant) et dont les cours sont déterminés soit par les IAA soit par les grandes places financières situées dans la Triade (Dont le *Board of Trade* de Chicago). Cette économie de rente (Subventions publiques, emplois de fonctionnaires, tourisme, exportations de produits tropicaux…) fait donc de la Martinique une société fragile. Les handicaps (Distance, insularité et discontinuité) aggravent et expliquent en partie une situation née également d’un ancien statut colonial et d’une grande désinvolture des pouvoirs publics. Comment dans ce cadre financer le développement d’une RUP comme la Martinique ?

La population martiniquaise est évidemment la première à souffrir de cette situation même si son appartenance à la France (DROM) et à l’Union (RUP) lui assure des allocations de ressources importantes. La vie est chère en Martinique car la consommation, qui croît à un rythme supérieur à celui de la production, entraîne la croissance des importations (Six fois supérieures au volume des exportations), dont le coût est renchéri des coûts de transport mais aussi des coûts salariaux. Développer l’emploi, seule issue à la paupérisation relative des habitants, est donc une priorité de tous les acteurs du développement de l’île. En tant que RUP la Martinique bénéficie des fonds du Programme d’Options Spécifiques à l’Éloignement et à l’Insularité (1989, POSEI) ce qui assure à la Martinique une aide d’un montant de 620 millions d’€ (2007-2013) sur 5 ans. Mais tous les acteurs de l’aménagement des territoires sont convoqués pour abonder le budget du développement local. 36% de la dotation globale de développement économique, social et environnemental (Cadre financier 207-2013) vient de l’Union Européenne (POSEI et FEDER) qui est le principal bailleur de fonds. Les collectivités territoriales (La région et le département) apportent 27% (310 millions d’€) de ce budget de développement et l’État (Dans le cadre d’un Partenariat État-Région, PER) en alloue 11% (Soit 124 millions d’€). Les partenaires privés (Dans le cadre de Partenariats Publics-Privés, PPP) apportent 15% du total soit 165 millions d’€. Le développement vise d’abord au développement des infrastructures de tourisme et aboutit à la création de complexes comme celui de la Pointe-du-Bout dans la commune des Trois-Îlets (En face de Fort-de-France, au Sud). Le site, un ancien village de pêcheurs, a été aménagé pour accueillir de grands hôtels et une marina. Si ce type de complexe touristique est créateur d’emplois locaux il transforme profondément le milieu. Aux Trois-Îlets les marinas sont protégées par une succession d’épis qui protègent les anses portuaires de la houle, parfois très forte. Le tourisme s’appuie évidemment sur les atouts naturels de l’île (Ensoleillement, mer chaude, vents modérés mais qui permettent les sports nautiques, plongée sous-marine, paysages de luxuriance végétale, etc.) mais il est de moins en moins dynamique. Depuis 2008 les touristes sont moins nombreux : près de 9% de touristes en moins en 2009 (mais – 20% dans les hôtels et sur les navires de croisières) pour des recettes en diminution de 10%, ce qui affecte par ricochet l’ensemble de l’économie de l’île (BTP, secteurs marchands…). Les infrastructures proposent des services trop coûteux pour une clientèle populaire et ne sont pas assez luxueuses pour le tourisme grand luxe comme il existe dans certaines îles de l’Océan Indien. Saint-Domingue propose, *via* des tours opérateurs, des vacances identiques mais pour des prix divisés par deux. Les tensions sociales en Martinique (Grèves récurrentes des dockers et des employés de l’hôtellerie comme en 2009) accentuent la baise des réservations. L’intégration régionale dans l’aire caraïbe est-elle la solution pour assurer un développement pérenne et durable ? La Martinique peut sembler déconnectée de son environnement caribéen. Moins de 2% des échanges se font avec les États de la région. Elle ne participe pas au marché commun *Caribbean Community* (CARICOM). La Martinique, qui commerce en €, pâtit aussi parfois de la présence impériale du dollar américain (Ne dit-on pas de la mer des Caraïbes qu’elle est la « Méditerranée américaine » ?). Pourtant si la Martinique, isolat de richesse au sein de la mer des Caraïbes (Son Indice de Développement Humain, IDH, est de 0,850 quand celui de Saint-Domingue est de 0,600 et celui d’Haïti inférieur à 0,400), peut sembler en apesanteur dans cette région elle n’en est pas déconnectée. Une histoire coloniale commune fondée sur l’ethnocide amérindien, la déportation des Africains aux Antilles, un métissage (Africain, Européen, Asiatiques et Indiens d’Asie), une commune histoire d’émancipation (Aimé CÉSAIRE, député puis sénateur de Martinique, Maire de Fort-de-France jusqu’à sa mort, est avec Léopold SÉDAR SENGHOR et le Guyanais DAMAS l’un des pères de la négritude) constituent au moins une communauté de références sinon une communauté d’identités. Ce peut être un biais de rapprochement. La Martinique a des atouts : sa ville hypertrophiée à l’échelle de la DROM peut jouer le rôle de métropole régionale, son aéroport peut devenir un hub caribéen, son port une plateforme de transbordement. Ses savoirs faire (« Économie de la connaissance ») lui permettent d’accueillir des institutions de recherches d’envergure régionale, comme en témoigne en 2008 la tenue à Fort-de-France du SEISMCARE, 1er colloque caribéen international consacré à la prévention des séismes et qui rassemblait les scientifiques de 20 pays des Caraïbes. Ce sont les grandes lignes d’intégration régionale proposées par le Centre d’Analyse Stratégique (Nathalie BASSALER, *Outre-mer* 2025) et résumées dans le slogan « *Matinik élivé an Karayib* ». Loin d’être une vue de l’esprit ces orientations sont partagées depuis longtemps par les « nouveaux écrivains » de la créolité (Raphaël CONFIANT, Édouard GLISSANT) qui proposent une francophonie polyphonique grâce à la créolité et à l’ouverture qu’elle permet avec les îles anglophones ou hispanophones.

\* \* \*

Les statuts de RUP et de DROM donnent à la Martinique des moyens pour estomper les effets délétères de fortes contraintes géophysiques et géopolitiques, d’un passé colonial lourd d’hypothèques économiques et sociales suivi d’un grand gâchis économique. Mais ces moyens ne sont pas suffisants pour faire du développement. Car ils ne permettent pas d’acheter l’essentiel pour une politique de développement : une vision. Faire de la Martinique le pôle d’un vaste espace caribéen de libre échange fera peut-être de la croissance mais, sans vision de ce que doit devenir la Martinique, cela ne fera certainement pas du développement.